



Fissure non vu après l'achat d'un bien

Par chris51

Bonjour

J'ai acheté une maison, en commençant les travaux semaine dernière, je me suis aperçu que la dalle à l'étage est fissurée sur toute la longueur.

En inspectant celle ci, la façade présente elle aussi une fissure important et en verticale.

J'ai tenté d'avoir le notaire au tel, mais il a botté en touche.

idem pour l'agent immobilier.

je n'ai pas vu lors de l'achat que la façade était fissurée car je n'ai pas l'?il averti.

pensez vous que je puisse entamer une démarche?

bien cordialement

C LACROIX